

Dossier

Démarches administratives :
comment faire ?



18, 19 et 20 octobre

Exposition de
peinture et
d'artisanat

Salle polyvalente de
Belmont

© Travaux
et voirie

© Formation premiers
secours

© Mouvement du
personnel

© Coworking

INFOS PRATIQUES

Mairie Principale - Tél. : 04 79 87 33 57

1 place de la Mairie - Belmont - 01260 Valromey-sur-Séran

Courriel : mairie@valromey-sur-seran.fr

Site internet : www.valromeysurseran.fr

Horaires d'ouverture : **Lundi :** 9h - 12h et 13h - 18h30

Mardi : 9h - 12h / **Jeudi :** 9h - 13h / **Vendredi :** 9h - 12h

Mairies déléguées : Permanences ou rendez-vous

Lompnieu et Vieu : Jeudi 9h - 12h / **Sutrieu :** Lundi 9h - 12h

Ambroisie : pollens allergisants

Ils sont particulièrement présents et nocifs de début août au mois d'octobre. En cas d'exposition, une personne allergique peut développer les symptômes suivants : rhinite, écoulement nasal, trachéite, toux, conjonctivite et quelquefois urticaire ou eczéma.



Comment lutter contre l'ambroisie ?

Signaler les plants d'ambroisie, sur le site :

signalement-ambroisie.fr ou auprès du référent mairie **Alain Corbel**.

Journées de chasse

Avec l'automne revient la saison de la chasse, voici les jours d'ouverture :

► Belmont :

- battues gros gibiers les samedis, dimanches et jours fériés,
- petits gibiers les samedis, dimanches, lundis, mercredis et jours fériés.

► Charancin, Fitignieu, Luthézieu :

- battues gros gibiers les jeudis et samedis et jours fériés,
- petits gibiers les dimanches et lundis et jours fériés.

► Vieu :

- battues gros gibiers les jeudis, dimanches et jours fériés,
- petits gibiers les lundis et mercredis.

► Sutrieu et Lompnieu :

- battues gros gibiers les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés,
- petits gibiers les lundis et mercredis.



Fermeture nationale : mardis et vendredis



Règlement des factures d'eau



Si vous aviez l'habitude de payer vos factures d'eau par prélèvement automatique, vous devez impérativement transmettre un relevé d'identité bancaire à la Régie des eaux et

lui demander d'établir un mandat de prélèvement SEPA qui vous sera renvoyé pour signature.

En effet, suite au transfert de la compétence de l'eau et de l'assainissement à la communauté de communes de Bugéy-Sud, les coordonnées bancaires n'ont pas pu être transférées si bien que les prélèvements ne se font pas. Cette démarche permettra aux prochaines factures d'être honorées.

Contact : regiedeseaux@cbugeysud.com ou **04 28 38 44 81** ou par courrier à Régie des Eaux 68 rue Antoine Lavoisier - La Pélissière - 01300 Belley

Contacts d'urgence :

- **Pompiers :** 18 ou 112
- **SAMU :** 15
- **Soins non programmés CPTS :** 06 59 74 32 82
- **Gendarmerie :** 17
- **Régie des eaux :** 04 28 38 44 81
- **Centre antipoison :** 04 72 11 69 11
- **Allô enfance en danger :** 119
- **Violences conjugales :** 3919

Consultation du cadastre

Vous êtes nombreux à nous solliciter à la mairie pour la consultation de listes de parcelles sur le cadastre numérique. Cet acte prend beaucoup de temps. Pour le confort de tous, nous vous demandons, désormais, **de prendre un rendez-vous auprès du secrétariat ou du maire délégué.**



Gaz : faire des économies

Vous utilisez le gaz comme énergie. Vous pouvez bénéficier d'avantages tarifaires, si vous êtes déjà adhérent à **Vitogaz** ou si vous souhaitez le devenir. **Faites vous connaître à la mairie et nous vous en expliquerons les modalités.**



Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes



Edito

Pauline GODET

Maire de Valromey-sur-Séran

*Photo de Couverture

La pompe à incendie de Belmont date de 1867. Elle a été restaurée bénévolement et avec brio par Serge Macré et Christian Bourguignon. Vous pouvez l'admirer à la mairie de Belmont. Un grand merci à eux deux !

Chères Valsérantines, Chers Valsérantins,

En ce mois de septembre, nous sortons de la période estivale qui, je l'espère, aura permis à chacun d'entre vous de s'accorder repos et divertissement

L'actualité communale majeure pour cette rentrée est le démarrage des travaux de réhabilitation de la mairie de Sutrieu. Le chantier devrait durer 8 mois avant de permettre de relouer les logements communaux et de réaccueillir les associations.

La réunion avec le service d'ingénierie du Département a eu lieu durant l'été. Nous nous sommes rendus à Lompnieu et Samonod pour envisager des solutions techniques permettant de réduire encore davantage la vitesse. Des propositions nous seront faites prochainement, nous ne manquerons pas de les partager avec les riverains.

Nous finalisons également les devis pour le projet de la halle festive et réaménagement du parking de la mairie de Chongnes.

Deux nouvelles citernes incendie ont été installées au hameau du Mont et au col de la Lèbe. Des modifications sur le réservoir de Fitignieu ont également permis d'assurer la sécurité d'une partie du village face au risque incendie.

Les travaux de PLU avancent, ce qui devrait nous permettre d'arrêter le projet d'ici la fin de l'automne. Je vous rappelle qu'une période d'enquête publique permettra à chaque proprié-

taire de porter ses réclamations à la connaissance du commissaire enquêteur. Tous les choix effectués dans le zonage comme dans le règlement ont été partagés par la commission urbanisme et s'inscrivent dans le cadre réglementaire qui s'impose aux communes. Une diminution des surfaces constructibles et un fort accent sur la qualité (architecturale et énergétique) des constructions/réhabilitations sont les principales caractéristiques du document à venir.

En cette période de rentrée, souvent synonyme de nouvelle organisation, je tiens à rappeler l'existence de l'espace de co-working à Belmont qui permet de télétravailler avec toutes les commodités nécessaires ou encore de bénéficier d'échanges privilégiés avec les occupants et partenaires associés pour vous aider à concrétiser un projet de création, reprise ou développement d'entreprise.

Enfin, je terminerai en vous informant du recrutement d'un nouvel agent technique, Monsieur ABRIAL Cyril, en remplacement de Monsieur DA COSTA Pierre, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Je vous rappelle ma disponibilité ainsi que celle de mon équipe pour vous recevoir en mairie et répondre à vos besoins ou interrogations. N'hésitez pas à nous solliciter.

Bel automne à tous.



Élus Ruraux : Relais de l'Egalité

Pour lutter contre les violences et les inégalités en milieu rural, l'Association des Maires Ruraux de France a répondu à un appel à manifestation d'intérêt interministériel visant à mettre en place des actions adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes et de la lutte contre les violences.

Elus Ruraux Relais de l'Egalité (ERRE) a vocation à s'appliquer à toute situation de discrimination rencontrée sur une commune rurale : raciale, LGBTQI+, situation de handicap... Un élu est désigné pour accueillir la parole des victimes et les orienter vers les structures d'accueil les plus adaptées.

La personne référente dans notre commune est :
Frédérique Garin : Tél. 06.32.75.62.36.

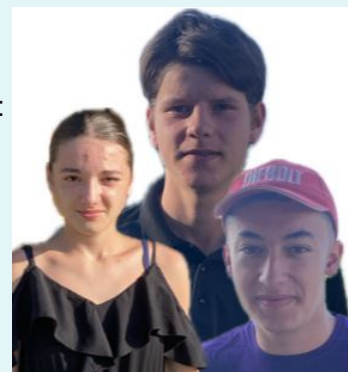


Dispositif "Argent de poche 2024"

Un grand merci aux jeunes pour le travail réalisé sur la commune :

*Antonin Moronnoz,
Valentin Gonguet,
Sarah Durand
et Manon Ficuet.*

(absente sur la photo)



Ils ont effectué diverses tâches avec nos agents techniques et administratifs. Nous les remercions pour le travail accompli !

Cette opération devrait être renouvelée en 2025.

Comment faire ou refaire une carte d'identité ou un passeport ?



Vous devez effectuer la pré-demande sur : <https://ants.gouv.fr>.

Elle vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier. Sans pré-demande, vous devrez remplir le formulaire qui vous sera remis au guichet. C'est un formulaire cartonné qui ne peut pas être téléchargé. Il doit être rempli à l'encre noire et en lettres majuscules.

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement (Belley, Hauteville-Lompnès).

La liste des mairies équipées est consultable en ligne (la commune de Valromey-sur-Séran ne fait pas partie des mairies habilitées).

La présence du demandeur est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes. Pensez à anticiper (examens, voyages ou déplacements à l'étranger...) car les délais sont souvent très longs.

Je fais des travaux dans ma propriété



Quelques conseils à retenir :

- ▶ Les travaux qui entraînent une création de surface de plancher, d'emprise au sol ou encore un aménagement intérieur ou extérieur de votre bien peuvent être concernés par un permis de construire (PC) ou une déclaration préalable (DP).
- ▶ Le type d'autorisation dépend de la surface de la construction. En règle générale : les constructions inférieures à 5 m² ne sont pas soumises à déclaration, celles comprises entre 5 et 20 m² sont soumises à DP, celles supérieures à 20 m² sont soumises à PC.
- ▶ Des autorisations sont également à obtenir avant modifications d'un bâtiment existant (aménagement de combles avec création de plancher, pose d'un velux, changement de destination du bâtiment...).
- ▶ Dans tous les cas, vous devez respecter les règles d'urbanisme en vigueur. **Ne commencez pas des travaux sans connaître l'autorisation à obtenir au préalable.** Il est plus facile de déclarer un projet en amont de sa réalisation que d'obtenir une régularisation après coup ! Le service urbanisme de la CCBS instruit les dossiers. Une mission de conseil en amont d'un dossier est également prévue sur RDV, n'hésitez pas à consulter : **04 79 81 30 57** ou urbanisme@cbbugeysud.com
- ▶ Une fois l'autorisation obtenue, vous devez respecter les règles d'affichage et de validité des autorisations, vous acquitter de l'éventuelle fiscalité générée par votre projet de construction...
- ▶ Renseignez-vous **sur le site service public.fr**



Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie muni :

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites interieur.gouv.fr ou service-public.fr



Par Internet :

en vous rendant sur service-public.fr

Inscription à la déchetterie

Les accès aux déchetteries sont fermés par une barrière. Une caméra lit votre plaque d'immatriculation et n'autorise l'entrée du véhicule que si celui-ci est enregistré. Tous les usagers doivent donc s'inscrire au préalable pour être reconnus et permettre l'ouverture des barrières.

A savoir :

- L'accès aux déchetteries reste réservé exclusivement aux particuliers et professionnels domiciliés sur le territoire de la communauté de communes Bugey-Sud.
- L'accès reste gratuit pour les particuliers dans la limite de 52 passages par an et par foyer, avec un dépôt de 2m³ maximum par passage.
- L'accès est payant pour les professionnels dès le premier dépôt. Ils doivent s'acquitter d'une redevance spéciale en contactant la communauté de communes Bugey-Sud au 04 79 81 41 05.

Comment s'inscrire ? En ligne :

- Pour les particuliers, rendez-vous sur le site de la CCBS

• Pour les personnes ne disposant pas d'accès à internet :

Venir aux bureaux de la communauté de communes Bugey-Sud, situés au 46, rue du Lieutenant Argenton 01300 Belley (en face du supermarché Auchan, près de la Gendarmerie) munis de vos pièces justificatives : une copie de la carte grise de votre ou vos véhicules et une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, eau, gaz)

• Pour les professionnels :

Contactez la communauté de communes Bugey-Sud au 04.79.81.41.05.

Besoin d'aide ? Maison France Services

Pour simplifier la relation des usagers aux différents services publics et pallier les difficultés rencontrées face à l'accès au numérique, la communauté de communes Bugey-Sud a mis en place une Maison France Services sur le territoire. Celle-ci est ouverte à Belley avec des permanences à :

- ▶ Virieu-le-Grand (lundi de 14h à 17h),
- ▶ Culoz-Béon (mercredi de 9h à 12h),
- ▶ Champagne-en-Valromey (jeudi de 9h à 12h).

Le Département à votre écoute

LE DÉPARTEMENT À VOTRE ÉCOUTE
Un seul numéro pour les services de la Solidarité et la MDPH pour toutes vos questions

30 01*
*Numéro gratuit

- Handicap
- Aides aux personnes âgées
- Situation budgétaire
- Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Logement
- Soutien aux parents
- Petite enfance
- Adoption

L'affiche présente une photo d'un groupe diversifié de personnes (hommes, femmes, enfants) souriantes.

▶ Des chargés d'accueil vous répondent :

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h 30 à 17 h

▶ Pour nous écrire une seule adresse :

Département de l'Ain
Direction générale adjointe de la Solidarité
13 avenue de la Victoire BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse

▶ Retrouvez nous sur le site du centre départemental de la Solidarité :

www.ain.fr/services-sociaux

MAISON FRANCE SERVICES BUGEY-SUD
PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France services

- LOGEMENT MOBILITÉ**
Demande de logement social, carte illico mobilité, inscription au Transport à la Demande...
- FORMATION EMPLOI, RETRAITE**
Inscription à France Travail, préparer sa demande de retraite, utiliser son CPF...
- SANTÉ, PROTECTION SOCIALE**
Aide administrative sur le site de la CPAM, demande de mutuelle, demande de carte vitale...
- ÉTAT CIVIL ET FAMILLE**
Pré-demande pour papiers d'identité, simulation et demande d'allocations (APL, RSA, AAH, Paje)...
- JUSTICE**
Demande d'aide juridictionnelle, orientation...
- ESPACE NUMÉRIQUE**
Pour réaliser vos démarches administratives...

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Venez dans votre France Services, à moins de 30 minutes de chez vous, pour une réponse individualisée et concrète. La Maison France Services Bugey-Sud vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien, vous informe, vous conseille et vous oriente.

BUGEYSUD
Communauté de communes

Et sans oublier...

Les ateliers numériques pour vous former à l'utilisation d'ordinateurs, tablettes, GPS, téléphones...

Vous pouvez contacter :

Valérie Bloch au 06 29 81 62 06 ou par mail : v.bloch@ccbugeysud.com

Les délibérations du conseil municipal

Voici un compte rendu succinct des délibérations principales prises en réunion de conseil municipal. Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie, sur notre site internet et sur les tableaux d'affichage.

► Séance du 3 juin 2024

• **Adhésion au groupement de commandes du SIEA pour l'installation et la maintenance d'une borne IRVE (Infrastructure de Recharge pour les Véhicules Électriques) :** Le SIEA propose de retenir une entreprise pour la fourniture de bornes IRVE dans chacune des communes du département. Seule la maintenance restera à leur charge. Deux lieux sont identifiés : le parking de la mairie de Belmont et le gîte de Charancin. Vote à l'unanimité.

• **Présentation du projet d'aménagement des abords de la mairie de Chongnes :**

Le projet d'aménagement paysager du parking et construction d'une halle pour les festivités dans la cour de la mairie a été présenté. Des demandes de subventions seront faites auprès des financeurs pour une enveloppe estimative de 100 000 €. Vote à l'unanimité.

• **Réfection de la toiture de la salle polyvalente et gîte de Charancin :**

L'entreprise "les charpentes du Valromey" a été retenue pour un coût de 42 000 €. Vote à l'unanimité.

• **Sauvegarde et entretien des voies communales et chemins ruraux :**

Un arrêté de déclaration de travaux est pris sur la base fournie par le groupement des communes forestières afin d'encadrer encore davantage les travaux forestiers et pouvoir établir la responsabilité des entreprises lors de détérioration des voies d'accès. Vote à l'unanimité.

• **Suite aux passages intempestifs de quads :**

Un arrêté sera également pris pour interdire tout passage d'engins motorisés sur les parcours figurant dans notre dépliant de randonnées. Ces passages détériorent les chemins et mettent en danger les promeneurs. Vote à l'unanimité.

► Séance du 15 juillet 2024

• **Vente du chemin rural dit "chemin des Ânes" au GAEC Breton :** L'acte de vente peut être finalisé auprès du notaire. La superficie est de 1634 m². L'estimation des domaines a été retenue au prix de 0.10 €/m² soit un prix total de 163,40 €. Vote à l'unanimité.

• **Dispositif "Argent de poche" :** Ce dispositif offre la possibilité à des jeunes de 16 et 17 ans d'effectuer des petits travaux (demi-journées) pour la commune à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15 euros (fixée au niveau national) par demi-journée. Quatre candidatures ont été déposées : Antonin **Moronnoz**, Valentin **Gonguet**, Sarah **Durand**, Manon **Ficuet**. Vote à l'unanimité.

• **Attribution des lots du marché pour la rénovation de la mairie de Sutrieu :** La consultation des entreprises a fait l'objet d'un appel d'offres. L'analyse des offres a permis d'attribuer tous les lots pour un montant de 297 000 € HT pour une estimation de 306 200 €, soit une moins-value de 9 200 €. Les subventions obtenues s'élèvent à 101 500 € soit 35 % du montant HT. Vote à l'unanimité.

• **Convention d'adhésion au service économe de flux :** Le SIEA propose un service d'économe de flux, permettant de mutualiser entre plusieurs collectivités un poste de technicien spécialisé dans le suivi et la rénovation énergétique des bâtiments pour un coût de 1.20 €/habitant. En plus d'une mission de base permettant de faire l'inventaire et l'analyse des consommations énergétiques du parc bâti (diagnostics énergétiques inclus dans le service), des missions supplémentaires optionnelles sont incluses, comme l'audit énergétique des bâtiments, l'accompagnement au décret "éco-énergie tertiaire", l'accompagnement d'un projet de rénovation, etc. Dans ce cadre, une convention doit être signée. Vote à l'unanimité.

• **Demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour travaux dans les églises :** Une demande de subvention sera faite auprès de l'État pour l'installation de chenaux, de gouttières sur l'église de Fitignieu pour un montant de 11 175€ HT, la pose d'un portail au cimetière de Luthézieu pour 2 250 HT € et le démoussage du versant nord de la chapelle de Luthézieu pour 3 544 € HT. Soit un total de 16 969 € HT. Le montant de l'aide devrait être de 40 %. Vote à l'unanimité.

• **Mise à disposition des salles communales pour septembre :** Les conventions pour la saison 2024-2025 à compter du 1er septembre 2024 doivent être renouvelées. Les élus décident de modifier les conditions d'accès à la salle de Chongnes afin d'introduire une occupation payante (350 € par an) pour les associations dispensant des activités faisant intervenir un intervenant rémunéré. Cette décision est prise dans un souci d'équité et afin de couvrir les charges engagées. Vote à l'unanimité. Pendant les travaux de rénovation de la mairie de Sutrieu (environ un semestre) il sera proposé à Val Muse d'occuper, à Lompnieu, de manière pérenne l'ex-salle du conseil et de manière occasionnelle la salle communale. La location est proposée à 500 € afin de couvrir pour partie les charges d'énergie. Vote à l'unanimité.

Cimetières

Comme déjà évoqué, le travail lancé sur nos cimetières se poursuit. Nous avons débuté une procédure d'abandon de concessions. Les concessions concernées sont affichées aux portes des cimetières et sont disponibles à la mairie.

Si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à la mairie au 04 79 87 33 57. Merci !



INFORMATIONS COMMUNALES

Des nouvelles de l'école publique de Champagne-en-Valromey



*Classe de mer à Leucate
(Aude)*

La rentrée 2024 à l'école publique de Champagne-en-Valromey accueille 150 enfants, en maternelles ou en élémentaires.

Nous accueillons de nouvelles enseignantes, titulaires ou complémentaires et de nouveaux auxiliaires pour les enfants en situation de handicap. **Bienvenue à eux.**

L'année 2023-2024 s'est terminée par un repas partagé dans la cour de l'école avec les enfants et leurs familles et l'équipe éducative, précédé par un petit concert de la chorale des enfants bien apprécié de tous.

Plusieurs projets ont rythmé l'année scolaire (danse, théâtre, jeux coopératifs, correspondances, capsules musicales, école

dehors, sorties à la journée, spectacles ...), donnant du sens et de la motivation pour les apprentissages quotidiens.

Une classe de mer a également été organisée du 17 au 21 juin, à Leucate, près de Perpignan. 39 enfants de CM, 3 enseignants et 2 enseignants retraités ont eu beaucoup de plaisir à vivre ensemble, au bord de la mer pour découvrir et mener des activités spécifiques, liées au littoral méditerranéen. Une petite parenthèse bien riche pour les élèves.

L'équipe enseignante remercie vivement les parents, les membres du Sou des écoles, les municipalités et le SIVOM du Valromey pour le financement de ces projets variés.

Affouage dans nos forêts : comment ça marche ?

Comme chaque année, la commune de Valromey-sur-Séran propose des lots de bois. Pour prétendre à l'attribution d'un lot, il faut être propriétaire d'un logement fixe et réel sur la commune, y séjourner 5 mois durant la période hivernale et disposer d'un mode de chauffage au bois.



A l'attribution du lot, l'affouagiste devra s'acquitter du paiement de la taxe de 30 € pour 15 stères de bois et fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

Les inscriptions sont enregistrées à la mairie de Belmont : 04.79.87.33.57 jusqu'au 30 septembre 2024.

Formation Premiers Secours



En prolongement de la conférence Santé, nous organisons des séances de formation aux premiers secours "Gestes Qui Sauvent" dans la salle polyvalente de la mairie de Chongnes **le Samedi 12 octobre**. Une session est prévue le matin et une l'après-midi. Cette formation est une initiation aux gestes de premiers secours. L'objectif est d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Le titulaire du GQS est capable de pratiquer les gestes de premiers secours lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles.

La formation GQS est accessible à tous dès 10 ans, et gratuite.

Pour une bonne organisation, nous vous demandons de vous inscrire auprès de la mairie.

INFORMATIONS COMMUNALES

Mouvement du Personnel à la Mairie

Malgré quelques changements récents ou à venir prochainement, les effectifs de la commune restent stables.

L'équipe se compose de 4 agents techniques et de 2 agents administratifs, soit 6 ETP (équivalents temps pleins).

Cyril Abrial a rejoint l'équipe technique en remplacement de **Pierre Da Costa**, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Il travaille aux côtés de **Stéphane Vincent**, **Damien Niogret** et **Francky Rasquier**. Ce dernier devrait également faire valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année. Un recrutement est prévu à l'automne pour anticiper son départ.

Nicole Guidard et **Sonia Méo** assurent toutes les deux l'ensemble des tâches administratives : accueil du public, comptabilité, état civil, tenue des assemblées...

Nous remercions nos agents, qui travaillent avec implication, autonomie, adaptabilité et vrai sens du service public.

N'oublions pas **Denise et Martine Bailly**, qui s'occupent de la location des salles et du gîte communal. Leurs contrats varient selon l'activité locative.

Martine Bailly cessera ses fonctions à la fin de l'année. Une réflexion est en cours pour assurer au mieux son remplacement. Nous les remercions également pour leur disponibilité et la rigueur dont elles font preuve.



Cyril Abrial,
nouvel employé communal

Travaux et Voirie

Sur 2024, les travaux prévus par la CCBS ont été réalisés sur les voies communales suivantes :

- Chemin de Saint-Maurice (Fitignieu),
- Rue du Golet au Roi (Neyrieu),
- Ruelle des Vignes (Massignieu),
- Rue de la Fromagerie (Lompnieu).

Une session de point à temps a été réalisée avec 28,5 tonnes dont 10 tonnes à la charge de la commune.

Des travaux sont également en cours d'étude ou de réalisation :

- Réfection du parking de Lompnieu (devis en cours)
- Création d'un parking à Samonod (voir photo)
- Étude de faisabilité pour la régulation de la vitesse sur la rue principale de Lompnieu et la RD de Samonod.



Parking à Samonod



Ruelle des Vignes à Massignieu

INFORMATIONS COMMUNALES

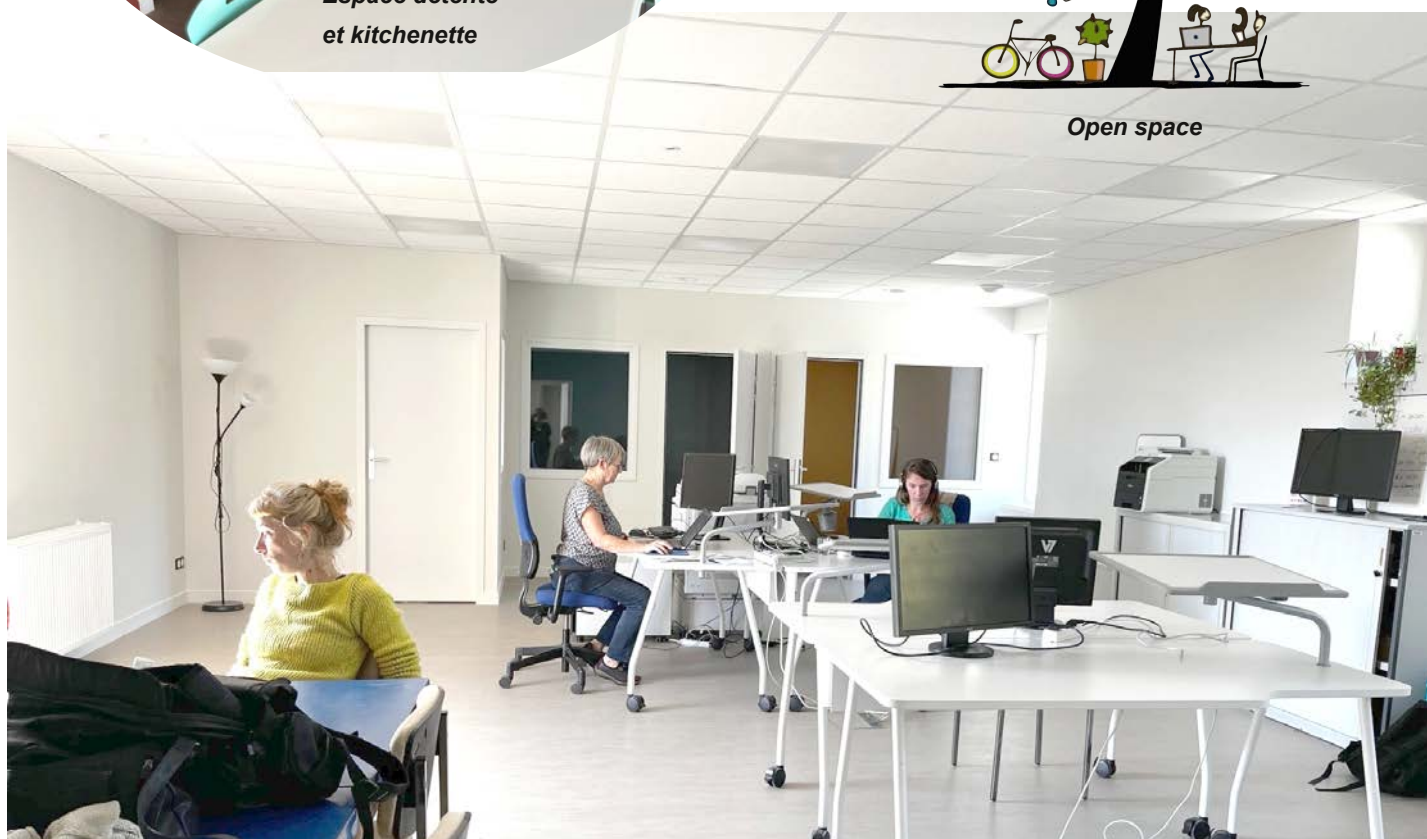
Espace Co : un espace idéal de Co-working dans le Valromey.



*Espace détente
et kitchenette*



Open space



A Belmont, vous êtes les bienvenus à l'espace-Co pour travailler au calme, dans un espace convivial et confortable de 102 m2 très bien équipé. Avec :

- ▶ Open-space de 50 m2 et 3 box insonorisés (mobiliier professionnel, fauteuils ergonomiques, vue panoramique sur les Alpes...).
- ▶ Photocopieuse, scanner couleur, accessoires au poste de travail (écran large, clavier, connexion Internet très haut débit).
- ▶ Espace détente de 30m2.
- ▶ Kitchenette : cafetière, frigo, micro-ondes, vaisselle.
- ▶ Grande salle de réunion attenante, à louer.
- ▶ Proximité de la gare SNCF de Virieu-le-Grand (5 km).

▶ **Tarif :**

- Adhésion annuelle à Vivre en Valromey-Retord (15 €)
- Puis tarif dégressif selon utilisation : de 30 € la semaine, 60 € le mois ...à 500 € l'année.

▶ **Renseignements et inscriptions :**

contact@vivreenvalromeyretord.com

80^{ème} anniversaire des combats de la Libération

par Henri REYNAUD, ancien ambassadeur de France

Valromey-sur-Séran et le Comité du Mémorial Valromey Lèbe ont commémoré conjointement le 80^{ème} anniversaire des combats entre la Résistance et la Wehrmacht livrés sur le territoire de notre commune en juin 1944.

Le 13 juin, lors d'une cérémonie à Samonod, il a été rendu hommage aux "héros" de l'embuscade qui ont stoppé et contraint à faire demi-tour un convoi de la *Wehrmacht* emportant une centaine d'hommes vers le col de la Lèbe, faisant de nombreux blessés dans les rangs de l'ennemi (voir Bulletin municipal n° 16). Après l'introduction de Pauline Godet, maire, Michel Pras, au nom du Comité du Mémorial, a relaté l'opération jusque dans le détail, alors qu'Henri Reynaud a tenu à saluer la bravoure de la dizaine de jeunes qui n'avaient pas hésité à défier ainsi l'occupant. La parole a ensuite été donnée aux enfants des auteurs de l'embuscade, avant que Reine Bornarel, alors âgée de 10 ans, n'évoque les souvenirs de l'incendie par la *Wehrmacht* de la ferme de ses parents.

La cérémonie s'est achevée par la plantation à Samonod d'un "arbre de la liberté et de la paix" (voir photo ci-dessous).



Cérémonie à Samonod



Cérémonie à Saint-Maurice

Plantation d'un
"arbre de la liberté et de la paix"
à Samonod



Le 15 juin, à Saint-Maurice, il a été procédé par Pauline Godet, maire, et Jean-Paul Larbre, président du Comité du Mémorial Valromey Lèbe, à un dépôt de gerbe à la stèle érigée en souvenir de l'incendie ayant entièrement détruit le village et traumatisé ses habitants lors des représailles de la *Wehrmacht* contre l'action des maquis. A également été fleurie la stèle en mémoire de Charles et Fernand Dugone, exécutés le même jour dans le cadre de ces opérations. Un engagement de la population et des maquis qui vaudra à la commune de Charancin l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec étoile de bronze.

Cette journée de commémoration s'est achevée par la représentation à la Maison de Pays de Champagne-en-Valromey, en présence de 150 spectateurs, de la pièce de Rose Deville, *"Avant la nuit"*, par la *Compagnie du bord de l'eau*, relatant l'expérience de déportation de l'auteure, bergère bugiste engagée dans la Résistance. L'échange du public avec la fille de Rose Deville, présente lors de la représentation, a constitué un moment fort de cette soirée.

PS : A noter que la municipalité et le Comité du Mémorial ont été invités par la mairie de Bellignat à assister, le 12 juillet, au dépôt de gerbe à la stèle de la Vieille Lèbe en mémoire des Résistants de cette commune tombés lors des combats dans ce massif.

VIE COMMUNALE

Fête des Voisins de la commune à Charancin



Samedi 1^{er} juin a eu lieu notre traditionnelle Fête des Voisins. Une soixantaine de personnes se sont réunies pour un repas partagé dans une ambiance festive et conviviale, accompagné d'une animation musicale. Le four banal a été allumé pour offrir pizzas et galettes aux participants et permettre la cuisson de nombreux plats.

Nous remercions **Alain Corbel, Frédéric Couturier et Serge Macré**, experts dans l'art de chauffer un four banal !

Journée des enfants

Samedi 31 août, veille de rentrée des classes, la commission sociale a invité les enfants de la commune à une journée festive. **35 enfants âgés de 6 à 14 ans** ont répondu présents. La journée s'est déroulée en deux temps. Le matin, les enfants se sont amusés en équipes grâce à des jeux en extérieur : course de garçons de café, tir à la corde, chaises musicales... L'après-midi, un animateur Kapla a aidé les enfants à réaliser de belles constructions grâce à ses centaines de petites planchettes de bois des Landes. Une belle réussite grâce à l'investissement des élus et bénévoles de la commission sociale !



Nous souhaiterions mettre à jour notre liste recensant les enfants de la commune.

Merci de nous indiquer les noms, prénoms, âges et adresses de vos enfants :

**par mail : [mairie@valromey-sur-seran](mailto:mairie@valromey-sur-seran.fr)
ou par téléphone : 04 79 87 33 57**



Nous pourrions ainsi nous assurer de n'oublier personne lors de la distribution de nos flyers d'invitation !



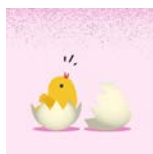
Soirée Théâtre

Samedi 4 mai, une belle soirée théâtre a eu lieu à la salle polyvalente de Belmont.

La pièce "Les siphonnés", mise en scène par Jean-Philippe Proust et interprétée par la compagnie les "Ain Cognito", a rencontré un vif succès. Ce moment drôle et convivial a ravi le public nombreux.



ÉTAT CIVIL



Naissances

- Le 21/06/2024, **Daphné FREY-ADOUARD**, fille de Pauline **FREY** et de Camille **ADOUARD** (Belmont).
- Le 05/07/2024, **Lilou ROMANENS**, fille de Amandine **PEILLET** et de Patrick **ROMANENS** (Sutrieu).



Mariages

- Le 27/04/2024, Lauren **GLANVILLE** et Arthur **DENT** (Vogland).
- Le 11/05/2024, Laurine **PAYSANT** et Roch **VOISIN** (Belmont).
- Le 29/06/2024, Tatiana **AROLD** et Mathieu **DEMARTHE** (Sutrieu).
- Le 17/08/2024, Fanny **WEILAND** et Nicolas **LACROIX** (Sutrieu).



Décès

- Le 23/03/2024, **Bernard PELLIN** (Belmont).
- Le 16/04/2024, **Gérard CONSTANS** (Belmont).
- Le 04/05/2024, **Yvonne MONET** (Saint-Maurice).
- Le 10/05/2024, **Annie PÉRON** née **POIRSON** (Sutrieu).
- Le 12/06/2024, **Jean DELÉAZ** (Belmont).
- Le 29/07/2024, **Jean GONGUET** (Chongnes).
- Le 12/08/2024, **Yvette GONGUET** (Lompnieu).
- Le 31/08/2024, **Bernard SITT** (Belmont).



Conseil Municipal Jeunes de Valromey-sur-Séran : Rejoignez-vous !

Le Conseil Jeunes avait été constitué pour deux ans, d'octobre 2022 à octobre 2024. Il sera donc renouvelé en novembre prochain.

Tous les enfants et jeunes ados, domiciliés dans notre commune, du CM2 à la classe de 4ème, y compris les conseillers en place, peuvent se manifester en mairie pour se porter volontaires :

Tél. : 04.79.87.33.57

ou mairie@valromey-sur-seran.fr

N'hésitez pas à vous engager avec vos copains, copines ! Belle rentrée à tous.

AGENDA

- **Samedi 21 septembre à 14 h 30** : Balade découverte du patrimoine de la commune historique de Lompnieu organisée par ARLO. (RDV sur le parking de l'église)
- **Dimanche 6 octobre** : Repas partagé organisé par la Dondelette au parc sur la place de la gare à Don. En cas de mauvais temps, le repas aura lieu à la salle des fêtes de Chongnes.
- **Samedi 12 octobre (matin et après-midi)** : Deux sessions de formation Premiers Secours à la salle de Chongnes. Inscription obligatoire en Mairie.
- **Vendredi 18, Samedi 19 et Dimanche 20 octobre** : Exposition de peinture et d'artisanat à la salle polyvalente de Belmont.
- **Samedi 2 novembre** : Halloween à la salle polyvalente de Belmont.
- **Dimanche 10 novembre à 15 h** : Conférence "La Résistance dans le département de l'Ain" organisée par le Comité du Mémorial Valromey Lèbe à la salle polyvalente de Belmont, en partenariat avec la commune de Valromey-sur-Séran.
- **Lundi 11 novembre** : Cérémonies à 10h30 à Fiti-gnieu, 10h45 à Charancin et Luthézieu, 11h00 à Belmont, Chongnes, Lompnieu et Sutrieu. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue des cérémonies à la salle polyvalente de Belmont.
- **Samedi 16 novembre** : Soirée théâtre d'improvisation avec les *Ain'provisibles* à la salle polyvalente de Belmont.
- **Samedi 30 novembre et Dimanche 1er décembre** : Repas des Aîné(e)s.
- **Vendredi 13 et Samedi 14 décembre** : "Les folies du Valromey" organisées par l'association des Artarins à Belmont.
- **Samedi 14 décembre** : Noël des enfants.

Parmi les actions du CMJ depuis 2020, on peut noter :

- Contribution au choix du gentilé (Valsérantins, Valsérantines),
- Panneaux de propreté installés à proximité des containers,
- Création d'une piste VTT de Lompnieu à Sutrieu,
- Participation active aux repas des aînés en décembre,
- Présence aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre,
- Échanges intergénérationnels (Mémoire de guerre et de Résistance, l'école autrefois, les vieux métiers avec participation à un atelier forge),
- Création du parcours santé.

Une des idées pour ce nouveau mandat sera un vrai partage intergénérationnel avec une ou deux demi-journées dédiées aux aînés sur des thèmes aussi variés que jeux de société, petit bricolage, petits services, promenade, cuisine, etc.